

Mardi 25 février

Ce mardi 25 et malgré les vacances scolaires nous étions 11,

Merci à ceux qui se sont excusé (parfois même deux fois, mais on n'en demande pas tant).

On a étudié en direct des cas et énigmes que vous avez rencontré :

- André : une personne sans acte de naissance à présenter lors de son mariage mais qui fournit un acte de notoriété et déclare être née en Savoie. Un acte de notoriété présenté lors du mariage veut généralement dire qu'il n'y a pas eu d'acte de naissance (après la révolution car avant ils étaient encore plus stricts pour éviter les infanticides). Ce peut être pour plusieurs raisons : oubli des parents (ça peut nous paraître bizarre mais j'ai déjà vu ça), acte perdu ou détruit (incendie des archives, ...), enfant abandonné ou adopté. Cette dernière hypothèse est la plus probable puisque les parents ne sont pas cités dans l'acte de mariage. La suite des recherches vous sera présentée la prochaine fois, à suivre ...

- Geneviève : recherche de contrat de mariage aux archives du 31. On a regardé ce qu'il y a sur le site des AD 31 mais les contrats eux-même ne sont pas en ligne. Il faut donc y aller.

- Geneviève : un prisonnier en Russie à la fin de la 2^o guerre ?? Hypothèses soit il était prisonnier de guerre soit il faisait le STO (service du travail obligatoire instauré en 1943) en Allemagne et dans les deux cas aurait été récupéré par les Russes lors de leur avancée et envoyé en Russie. Il faudrait pour vérifier trouver soit sa fiche matricule militaire (mais comme elle est trop récente il faut aller aux archives du département où il a été recensé et faire une demande de dérogation) soit les papiers du STO pour lesquels il faut écrire au site d'archives militaire de Caen à l'adresse : shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr et ... être patient (quelques mois de délai).

- Alain et ses (probablement) fausses jumelles nées à deux mois d'intervalle de mêmes parents. Après un "brainstorming" passionné, finalement du fait de l'impossibilité biologique, il semble probable que les deux filles n'ont pas la même mère mais sans doute le même père et que le curé rédacteur de l'acte est sans doute complice d'un faux. Donc ça pourrait être un inceste (avec une fille aînée du père, les parents étant mariés depuis 17 ans ...), ou bien la mère peut être une servante, ou encore une voisine mariée, ou une personne de l'entourage non mariée, ou ... Il sera sans doute difficile de trancher (sinon avec l'ADN !!).

L'étude de la fratrie donnera des pistes mais pas de certitude. D'habitude on est pourtant plus sûr du lien mère que du lien père !! Au final on a donc sans doute affaire à deux demi-sœurs. Bon ça pourrait être envoyé à la dépêche pour leur étude de cas "étranges".

- Annie voudrait trouver des infos son grand-père cheminot. Elle peut en trouver soit en écrivant aux archives de la SNCF à Béziers (adresse archives.beziers@sncf.fr ils sont longs aussi à répondre). Il y a aussi à Toulouse **l'association Généalogie Rail Toulouse** dont l'adresse est grt.toulouse@hotmail.fr. Possibilité de les contacter.

- Martine voulait mettre des photos de tombe sur Internet, on verra ça la prochaine fois

Le même jour, mardi 25, est paru sur nous un article dans la Dépêche (dans la rubrique Ramonville). On n'est pas à l'origine de ces articles, c'est le journaliste qui vient nous contacter.

La Dépêche encore fait appel aux généalogistes pour fournir des résultats de recherche généalogique intéressants ou originaux.

Le prochain atelier aura lieu le 11 mars (avec Thierry !!!)